

20260211 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/69784/non-conforme-a-lesprit-de-lue--la-commission-europeenne-sinquiete-de-la-politique-migratoire-espagnole>

Actualités



Des ressortissants pakistanais devant l'ambassade du Pakistan à Barcelone, le 30 janvier 2026. Crédit : Reuters

"Non conforme à l'esprit de l'UE" : la Commission européenne s'inquiète de la politique migratoire espagnole

Par [La rédaction](#)

La dernière mesure espagnole visant à régulariser un demi-million de personnes en situation irrégulière dans le pays inquiète la Commission européenne. Cette réforme "n'est pas conforme à l'esprit de l'UE en matière de migration", a estimé un fonctionnaire européen, alors que l'UE ne cesse de durcir sa politique migratoire. La Commission craint par ailleurs que cette régularisation n'entraîne le déplacement de cette population dans d'autres États membres.

À contre-courant des autres pays européens, l'Espagne prône ces dernières années une politique accueillante envers les étrangers. Alors que la plupart des États membres durcissent leur politique migratoire, le gouvernement espagnol de Pedro Sanchez a adopté, fin janvier, un décret royal visant à [régulariser 500 000 migrants sans-papiers](#) présents dans le pays.

Seront éligibles les étrangers arrivés avant le 31 décembre 2025 et présents depuis au moins cinq mois sur le territoire espagnol et sans casier judiciaire. Le titre de séjour sera valable d'un à cinq ans et renouvelable. Les bénéficiaires pourront obtenir la citoyenneté après dix ans de séjour en Espagne.

"Conséquences négatives" pour les autres pays de l'UE

Mais cette mesure semble inquiéter la Commission européenne. "Elle n'est pas conforme à l'esprit de l'Union européenne en matière de migration", a déclaré un fonctionnaire européen à [Euronews](#).

Lors d'un débat au Parlement européen, mardi 10 février, le Commissaire européen aux Affaires intérieures et à la Migration Magnus Brunner a averti que cette régularisation massive en Espagne ne devait pas avoir de "conséquences négatives" pour les autres pays de l'UE.

Les craintes de la Commission portent particulièrement sur le potentiel déplacement de ces personnes régularisées à travers l'Europe. Avec leur nouveau titre de séjour, elles pourront se rendre dans un autre État membre pour un maximum de 90 jours, tous les 180 jours, rappelle Euronews. Mais les dirigeants européens craignent que certaines personnes ne s'installent dans un autre pays de l'UE sans en avoir l'autorisation.

A lire aussi

[L'Espagne s'oppose aux centres de retour pour migrants hors des frontières de l'Union européenne](#)

Un permis de séjour "n'est pas un chèque en blanc" pour circuler sans restriction dans l'ensemble de l'UE, a insisté mardi devant les eurodéputés Magnus Brunner, réaffirmant que si les politiques nationales de régularisation sont autorisées, il existe des règles européennes claires régissant la libre circulation et le séjour. Si des bénéficiaires de la mesure de régularisation espagnole sont contrôlés en situation irrégulière dans un autre État membre, ils "doivent retourner dans le pays où le permis a été accordé", a-t-il ajouté.

Durcissement de la politique migratoire européenne

Ces dernières années, le centre de gravité politique de l'Europe a glissé à droite, poussant ses dirigeants à serrer toujours plus la vis sur l'immigration et à dissuader les exilés de venir sur le continent. Le Pacte asile et migrations, qui devrait entrer en vigueur en juin prochain, va remodeler toute la politique migratoire européenne. Avec ce pacte - adopté en mai 2024 -, Bruxelles veut renforcer les contrôles aux frontières pour décourager les entrées irrégulières, inciter à une immigration légale et organiser la gestion de l'asile lors de situations de crise.

Mardi 10 février, [le Parlement européen a aussi adopté, avec le soutien de la droite et de l'extrême droite, deux textes phares](#) durcissant un peu plus la politique migratoire. Le premier concerne l'établissement d'une nouvelle liste de pays tiers considérés comme "sûrs" par l'UE. Il s'agit du Kosovo, du Bangladesh, de la Colombie, de l'Égypte, de l'Inde, du Maroc et de la Tunisie. [Cette liste avait été proposée en avril 2025](#). Elle a donc été définitivement adoptée par le Parlement mardi. Les demandeurs d'asile de ces pays verront leur dossier examiné de "façon accélérée". En cas de rejet, leur expulsion aussi devrait être plus rapide.

Le second stipule que les États membres de l'UE pourront envoyer des demandeurs d'asile vers ces pays dont ils ne sont pas originaires - et avec lesquels ils n'ont aucun lien - mais que l'Europe considère comme "sûrs". En outre, chaque pays de l'UE serait libre de conclure des partenariats migratoires avec ces États tiers - [comme sur le modèle Italie-Albanie](#).

Ces nouvelles mesures [sont vivement critiquées par les défenseurs des droits et certains politiques](#). Amnesty international a dénoncé un "jour sombre pour les droits humains dans l'UE". C'est "une étape de plus de la déshumanisation de la politique migratoire de l'Union européenne", a déploré pour sa part l'eurodéputée écologiste Mélissa Camara, regrettant que la dignité des demandeurs d'asile soit "bafouée".

Même à droite de l'équipier politique, certaines personnalités dénoncent ce nouveau texte. C'est le cas de l'eurodéputée française Fabienne Keller, du parti Renew. "La réalité, c'est que ce texte ne va rien résoudre et empêchera une meilleure gestion du défi migratoire", écrit-elle sur X. "Externaliser nos responsabilités, c'est une forme de lâcheté".